

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le
31 août 2023 à 19 h 30.

Sont présents :

Alain Conraud, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller et maire
suppléant, siège n° 2, François Bilodeau, conseiller, siège n° 4, Frédéric
Marier, conseiller, siège n° 5 et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Est absente :

Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3

Citoyens : 0

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire, Madame
Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

214.08.2023 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et
qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour

Séance extraordinaire
31 août 2023, 19 h 30

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Coordonnateur(trice) des loisirs et des communications : embauche
5. Travaux d'excavation du fossé et de l'accotement dans le rang Saint-Joachim
6. 5 à 7 estival
7. Entretien ménager au centre communautaire : embauche
8. Cours de karaté : session automne 2023 (REPORTÉ)
9. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement
10. Levée de la réunion

4. Coordonnateur(trice) des loisirs et des communications : embauche

ATTENDU QUE le poste de coordonnateur(trice) en loisirs est vacant depuis le 19 avril 2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit pourvoir le poste de coordonnatrice en loisirs ;

ATTENDU QUE la municipalité désire ajouter une fonction au niveau des communications à l'offre d'emploi ;

ATTENDU QUE la fin de la période d'embauche s'est terminée le 1^{er} août 2023 ;

ATTENDU QUE des entrevues ont été faites les 21 et 28 août 2023 ;

215.08.2023 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Frédéric Marier

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de nommer Madame Geneviève Payette pour agir à titre de coordonnatrice en loisirs et des communications à partir du 18 septembre 2023 ;
- de se prévaloir des services de Mme Payette à raison de 28 heures par semaine ;
- d'autoriser le maire, ainsi que la directrice générale à signer le contrat de travail avec Madame Geneviève Payette à titre de coordonnatrice en loisirs et des communications ;
- de mandater Madame Geneviève Payette comme signataire au compte des loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults (folio 481208).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. Travaux d'excavation du fossé et de l'accotement dans le rang Saint-Joachim

ATTENDU QUE des travaux d'excavation pour le minage du rang Saint-Joachim doivent être faits ;

216.08.2023 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter la soumission numéro 435 du 16 août 2023 d'Excavation PR inc. pour les travaux d'excavation du fossé et de l'accotement du rang Saint-Joachim au coût de 2 480,00 \$ plus les taxes applicables ;
- de mandater l'inspecteur municipal à coordonner les travaux avec l'entrepreneur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. 5 à 7 estival

ATTENDU QU'un 5 à 7 estival est prévu le 15 septembre 2023 pour les bénévoles, les élus et les employés municipaux temps plein ou temps partiel (voir résolution numéro 152.07.2023) ;

217.08.2023 Sur proposition de Frédéric Marier
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter la proposition du 28 août 2023 de la Villa Momentum pour le repas incluant le repas, le café et le dessert au coût de 27 \$ par personne plus les taxes applicables ;
- de défrayer le coût du repas pour les bénévoles, les élus et les employés municipaux temps plein ou temps partiel lors de cette soirée ;
- que les conjoint(e)s ou accompagnateurs lors de cette soirée défraient leurs repas au coût de 31 \$ par personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Entretien ménager au centre communautaire

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée pour l'entretien ménager au centre communautaire ;

218.08.2023 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de faire l'embauche de Monsieur Marcel Boudreault pour le poste d'entretien ménager du centre communautaire de Sainte-Brigitte-des-Saults ;
- de faire l'embauche de celui-ci au taux horaire de 24 \$/heure ;
- que le début de l'emploi de celui-ci débute le plus tôt possible ;
- d'augmenter le salaire de l'employée numéro 02-0029 de 1,44 \$/heure afin d'avoir l'égalité des salaires pour l'entretien ménager.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

N. B. : Monsieur François Bilodeau, conseiller, se retire de la salle du conseil, car il déclare être en conflit d'intérêts sur ce point.

8. Cours de karaté : session automne 2023

REPORTÉ

9. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement

Aucune question n'est soumise.

10. Levée de la réunion

219.08.2023 Il est 19 h 59, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Mathilde Potvin
Directrice générale